
DÉPARTEMENT
BOUCHES-DU-RHÔNE
POLICE
GENDARMERIE
MERCI
NOUS SERONS TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Face au chaos,
la fermeté et la solidarité !



À l'heure où nous bouclons ce numéro d'Accent, notre territoire et notre pays viennent de connaître des violences d'une extrême gravité.

Au collège Lakanal à Aubagne, un collégien a ouvert le feu, armé d'un fusil de chasse, sur le principal et une professeure. Cet acte nous bouleverse profondément. Un collège doit être un sanctuaire. Jamais la violence ne doit y trouver sa place. Je veux exprimer tout mon soutien aux victimes, à leurs proches, aux élèves et à l'ensemble de la communauté éducative.

Quelques jours plus tard, nous avons assisté à des scènes de chaos, de pillage et de destruction, jusqu'à des attaques délibérées contre les symboles de notre République. À Marseille, ces images de saccage me révoltent. Je pense aux commerçants qui découvrent, les larmes aux yeux, le travail de toute une vie réduit à néant. Derrière chaque vitrine brisée, il y a des familles inquiètes, des salariés menacés et des années de sacrifices.

Je veux aussi remercier du fond du cœur nos policiers, nos gendarmes et nos pompiers. Quelle ignominie de prendre pour cible celles et ceux qui risquent leur vie pour protéger la nôtre ! Les attaquer, c'est porter atteinte à la République elle-même. Ils peuvent compter sur ma reconnaissance et mon soutien indéfectible.

Face à ces actes, il ne peut y avoir aucune impunité. Je demande à la Justice d'apporter la plus ferme des réponses. J'ai demandé à mes équipes d'étudier les possibilités légales de retirer certains avantages départementaux aux casseurs condamnés. Le Département portera plainte pour toute dégradation de ses biens et se constituera partie civile chaque fois que cela sera possible. Ceux qui détruisent devront répondre de leurs actes et réparer les dégâts qu'ils ont causés. La solidarité départementale doit protéger ceux qui subissent les violences, pas ceux qui les commettent.

Mais au-delà de la nécessaire fermeté, je refuse que les violences d'une minorité fassent oublier les inquiétudes d'une partie de notre jeunesse.

Ces inquiétudes me touchent profondément. Je pense à ces jeunes qui doutent, qui peinent parfois à trouver leur place et qui craignent de vivre moins bien que leurs parents. Leurs préoccupations sur le travail, le logement ou le pouvoir d'achat, je les prends très au sérieux. Elles ne justifient aucune violence, mais elles méritent d'être entendues.

Notre jeunesse, c'est aussi celle qui étudie, travaille, s'engage et entreprend. Elle a du talent, de l'énergie et des ambitions. Elle doit pouvoir regarder l'avenir avec confiance et trouver dans notre République les repères, la sécurité et les perspectives dont elle a besoin.

Je refuse pourtant de céder au pessimisme. Dans ces moments où les repères vacillent, le Département sera là pour protéger et reconstruire. Mais aussi pour aider notre jeunesse à retrouver confiance en demain. C'est un engagement qui me tient profondément à cœur.

Martine VASSAL

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Le Département des Bouches-du-Rhône fier de son

accent

291
novembre
décembre
2026



À la Une

FÊTES DE NOËL

Le Département fait vivre ses traditions

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

MON DÉPARTEMENT POUR LA VIE

Édito



Martine Vassal

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Dans ce numéro d'Accent, nous avons souhaité mettre en lumière l'action de nos équipes et de tous les professionnels engagés au quotidien dans la protection de l'enfance.

Derrière chaque situation, il y a un enfant, une famille, un parcours singulier. Notre rôle est de prévenir lorsque cela est possible, de protéger lorsque cela est nécessaire et d'apporter à chacun la réponse la plus adaptée.

Et nous voulons aller plus loin. À la fin du mois de novembre, le Département organisera les premières Assises de la protection de l'enfance des Bouches-du-Rhône.

Elles réuniront professionnels, acteurs de terrain et partenaires pour partager les expériences, faire progresser les pratiques et construire ensemble de nouvelles réponses face aux défis qui traversent aujourd'hui la protection de l'enfance.

Cette fin d'année sera aussi placée sous le signe de ce qui fait l'âme et la richesse de notre Provence. Parce que nous sommes profondément attachés à nos traditions, le Département leur consacrera une grande journée festive à l'Hôtel du Département.

Et parce que Noël doit résonner partout dans les Bouches-du-Rhône, le Département proposera, cette année encore, près de 60 concerts gratuits dans les communes du territoire.

À chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, je souhaite de très belles et très joyeuses fêtes de fin d'année, pleines de chaleur, de partage et d'espérance.

6

Avant/Après

Le Centre d'incendie et de secours d'Istres



8

On a tchatché avec

Naomie Bamenga, milieu de terrain offensive de l'OM en L1 féminine



10

À la Une

Protection de l'enfance : accueillir et reconstruire

le sommaire

18
Au cœur des communes

20
Vos élus ont voté

21
Le GROS chiffre
60 000 visiteurs pour l'exposition "Le passage de Vénus"

22
Les tribunes

24
On vous emmène
En Camargue



28
On fête Noël !

30
L'agenda de Noël

32
La Régalade
Le gâteau à l'orange

33
L'accent provençal

34
À vous de jouer !

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
2, av. de Saint-Just - 13256 MARSEILLE Cedex 20
Tél. 04 13 31 13 13 - www.departement13.fr - accents@departement13.fr

Direction de la publication : Séverine Laty Marks - Rédaction en chef : Laurent Bonnat - Directeur adjoint de la Communication : Stéphane Gireau - Rédaction : Bruno Angelica Laurent Bonnat, Olivier Gaillard - Crédits photos : © Jean-Paul Herbecq, Milan Pacini - Mise en page : Virginie Matheron - Couverture : © Jean-Paul Herbecq
Impression : FOT groupe STF - ISSN 2824-0545 (imprimé) - ISSN 2824-4931 (en ligne)

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ISTRES

Le Département réaffirme son engagement en faveur de la sécurité des habitants avec la réalisation du Centre d'incendie et de secours d'Istres.

Représentant un investissement de 8,9 millions d'euros, cet équipement de nouvelle génération constitue une avancée majeure pour renforcer l'efficacité opérationnelle des secours sur le territoire.

La caserne a été inaugurée le 16 septembre par la Présidente Martine Vassal. Cet équipement de pointe de 3 110 m², qui peut accueillir jusqu'à 160 sapeurs-pompiers et 30 véhicules et engins, offre aux pompiers des conditions de travail optimales.

Avant





© pompiers13

On a tchatché avec... Naomie Bamenga

milieu de terrain offensive de l'OM en L1 féminine



Arrivée au club olympien à l'été 2025 après avoir effectué sa formation à Lille, Naomie Bamenga, numéro 10 de l'équipe des "Marseillaises", dont le Département est l'un des principaux partenaires, incarne l'avenir du club et des Bleues. Elle s'est confiée à nous.

Naomie, comment avez-vous débuté le football ?
J'ai commencé à l'âge de 6 ans, avec les garçons, au club de l'Iris à Lambersart, ville située à côté de Lille. Quand la section féminine a été créée au LOSC (Lille), le club m'a directement contactée et je suis arrivée un an après le lancement de l'équipe. J'ai ainsi débuté en sélection U15, à 14 ans, avant de connaître les U19 nationaux, la 2e division et la montée au plus haut niveau.

Le ballon rond a-t-il toujours été votre passion ?
Mon père, d'origine congolaise, a joué au LOSC, mon frère à Wasquehal. On a toujours mangé et dormi foot à la maison ! Et ma maman, d'origine algérienne, a pratiqué l'athlétisme à haut niveau. Mon papa est comme un second coach. Il me donne beaucoup de conseils. On s'appelle avant et après tous les matchs. J'apprends beaucoup de lui. On a un lien très fusionnel.

Quel poste occupez-vous sur le terrain ?
Je suis milieu de terrain, créative, portée sur l'offensive. J'ai beaucoup joué plus jeune avec les garçons. J'aimais ça et mon style de jeu s'en ressent. Avec eux, ça allait plus vite. L'expérience m'a apporté une force supplémentaire quand j'ai commencé à jouer avec les filles.



Naomie Bamenga au centre du jeu © OM

Pourquoi avoir voulu rejoindre l'OM ?
J'ai toujours aimé ce club pour lequel j'ai eu très jeune un coup de cœur ! C'est une grande fierté de porter ce maillot. Je suis une grande admiratrice de Dimitri Payet, milieu de terrain comme moi. Il avait cette grinta que j'affectionne. Pour progresser, je m'inspire de lui en regardant les vidéos de ses matchs.

Avez-vous des sélections en équipe de France ?
J'ai eu la chance d'intégrer très tôt l'équipe nationale des U17, et être appelée dans toutes les catégories de jeunes. Jusqu'à la sélection U23 aujourd'hui, comparable aux Espoirs chez les garçons, et dernière étape avant les A. Je suis très exigeante envers moi-même. J'ai la grande équipe de France en tête. Ce serait le Graal.

Comment jugez-vous les efforts de l'OM pour le foot féminin ?
J'ai décidé de venir parce que le club a beaucoup d'ambition pour ses féminines. Un centre de formation a été créé. Un nouveau bâtiment pour les filles est en construction sur l'OM Campus, où l'on s'entraîne. La saison passée a été compliquée. Il faut reprendre confiance pour rapidement viser plus haut.

Comment se passe votre début de saison ?
Le nouveau coach, Nicolas Chabot, me fait confiance, et je marche à la confiance. Il nous a donné un style de jeu que j'adore, tourné vers la possession. Tout le monde a assimilé son projet de jeu ambitieux. On espère aller le plus loin possible ensemble.

Le foot féminin a-t-il franchi un cap en termes de reconnaissance ?
Il manquait de visibilité. Cela a changé. Les matchs de L1 et L2 sont désormais diffusés. Et se jouent régulièrement dans les plus grands stades du pays. Le 28 mars dernier, face à Montpellier, avec 37 000 personnes pour nous voir jouer au Vélodrome (19e journée, défaite 1-0), on a battu le record historique d'affluence en L1 féminine. C'est une grande avancée.
J'espère de tout cœur qu'on pourra rejouer au Vél', cette saison.



DES PLACES OFFERTES POUR VOIR L'OM AVEC CJEUNE

Grâce à la carte CJeune du Département, les 11-25 ans bénéficient de places gratuites pour assister à des rencontres de l'équipe féminine olympienne. La carte offre tous les ans 150 euros à chaque jeune pour pouvoir payer son activité sportive, ses livres et sorties culturelles. De nombreux autres avantages sont à découvrir avec la carte CJeune.

CJEUNE
LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR SES JEUNES

À la une

Protection de l'enfance

Accueillir et reconstruire

Protéger un enfant, c'est bien plus que le mettre à l'abri. C'est l'accompagner, l'écouter, l'aider à grandir et lui donner les moyens de construire son avenir. Une mission que le Département prend à bras le corps.

"Sans jamais nier les difficultés, nous avons décidé de mettre en lumière celles et ceux qui prennent soin au quotidien des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), mais aussi de donner la parole à ces jeunes qui nous prouvent, à travers leur parcours, que de belles trajectoires peuvent aussi s'écrire."



Martine Vassal
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

11 000 familles accompagnées

65 structures d'accueil

4 344 enfants de 0 à 21 ans confiés au Département



LA JUSTICE

- Le Parquet des mineurs reçoit les alertes et déclenche l'action judiciaire en cas de danger avéré
- Le juge des enfants prend des décisions telles que le placement d'urgence

LES ASSOCIATIONS

- Elles gèrent les "foyers d'accueil", comme les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)
- Elles déploient les professionnels qui accompagnent les familles à domicile
- Elles offrent des espaces de médiation familiale et d'écoute pour éviter les ruptures de liens
- Elles guident les anciens enfants placés vers l'autonomie à leur majorité

QUI FAIT QUOI pour protéger un enfant ?

Le Département est chef de file de la protection de l'enfance, mais il n'agit pas seul. De nombreux acteurs peuvent être amenés à contribuer à la protection des enfants.

LES FORCES DE L'ORDRE

- Elles interviennent en urgence pour mettre un enfant en sécurité immédiate
- Elles recueillent les plaintes, mènent les enquêtes et transmettent les rapports à la justice

LE DÉPARTEMENT CHEF DE FILE

- Il pilote, coordonne et finance l'ensemble de la protection de l'enfance sur son territoire
- Il recueille les alertes, les analyse et les oriente
- Il évalue les situations signalées et accompagne les familles
- Il organise la mise à l'abri et l'accueil des enfants confiés

L'ÉDUCATION NATIONALE

Les enseignants et les personnels éducatifs jouent un rôle clé dans le repérage des situations de danger

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- Les personnels contribuent à détecter les situations préoccupantes et à accompagner les victimes sur le plan physique et psychologique.
- Les agents de la Protection Maternelle et Infantile assurent le suivi des très jeunes enfants (0-6 ans)

De l'alerte à l'accompagnement

Le Département agit à toutes les étapes dès lors qu'un enfant doit être protégé, en lien étroit avec la Justice et ses partenaires associatifs.



1

LE DÉPARTEMENT REÇOIT L'ALERTE ET DÉPLOIE SES ÉQUIPES POUR MESURER LE DANGER.
En fonction des risques évalués, l'enfant peut être suivi à domicile, avec accord de la famille.

2

EN REVANCHE, S'IL Y A UN DANGER IMMÉDIAT POUR L'ENFANT, UN REFUS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE OU UN ÉCHEC DU MAINTIEN À DOMICILE :
la Justice ordonne son placement.
Le Département met en œuvre le placement en fonction des besoins de l'enfant.



TROIS POSSIBILITÉS DE PLACEMENT



EN ACCUEIL D'URGENCE
Quand la protection ne peut pas attendre, l'enfant peut être mis immédiatement à l'abri dans une structure dédiée.

OU



DANS UNE MAISON D'ENFANTS
L'enfant vit dans un établissement collectif, avec des éducateurs et d'autres professionnels.
(lire p. 13)

OU



CHEZ UN ASSISTANT FAMILIAL
L'enfant vit au domicile d'un professionnel rémunéré pour l'accueillir et l'accompagner
(lire p.14/15)

3

LE PARCOURS EST SUIVI
La situation est régulièrement réévaluée. L'accompagnement peut évoluer selon les besoins de l'enfant, de sa famille et son parcours.



Témoignage

“Bien plus qu’un toit”





Jean-Yves Soffiati est directeur de la Maison d’enfants “L’Eau Vive” à Coudoux. Il nous raconte comment il parvient, avec ses équipes, à aider ces enfants fragiles à se reconstruire.

“Notre rôle ne se limite pas à offrir un toit temporaire à des enfants dont la situation familiale présente un danger. Ici, c’est un lieu de reconstruction globale.
À “L’Eau Vive”, nous accueillons en hébergement collectif 33 jeunes âgés de 3 à 21 ans au cœur d’un domaine de 4 hectares en pleine nature. Ce cadre à taille humaine nous permet de préserver une dimension quasi familiale, indispensable pour travailler dans le détail avec chaque enfant.

Notre force réside dans la diversification de notre offre pour s’adapter à la réalité de chaque parcours. En plus de l’internat, nous nous appuyons sur 14 assistantes familiales qui accueillent des enfants chez elles. Nous venons également de transformer notre approche du placement à domicile en un service d’accueil de jour éducatif : nos équipes mobiles se déplacent directement au sein de 48 familles pour animer des ateliers individuels et collectifs. Cela nous permet d’observer, d’évaluer et de conseiller l’orientation la plus adaptée pour l’avenir de l’enfant.

Le grand défi de la protection de l’enfance commence très tôt : il s’agit de rendre ces jeunes autonomes en douceur, en fonction de leur âge. C’est pourquoi nous construisons un parcours progressif “en escalier”. Ici, les plus grands expérimentent d’abord la semi-autonomie dans une colocation interne, avant de basculer vers nos studios extérieurs totalement autonomes. Pour réussir cette mission de service public, nous ne sommes pas dans une simple relation financière avec le Département, mais dans une authentique relation de confiance et de co-construction.”

> “Il faut les rendre autonomes en douceur”

Et si vous parrainiez un enfant ?

Vous avez un peu de temps à partager et l’envie de compter dans la vie d’un enfant ? Le parrainage de proximité, coordonné par l’Union départementale des Associations Familiales (Udaf 13) permet d’accompagner un enfant et de partager des moments simples : une sortie culturelle, une activité sportive, des vacances… Les bénévoles sont sélectionnés puis accompagnés par l’association “Parrainage de proximité”.

Vous souhaitez vous engager ?

Contactez parrainagedeproximite13@gmail.com ou le 06 37 30 76 99

Rencontre



“Une mission de vie”

Carole, assistante familiale au Département, accueille et accompagne depuis ses 6 mois un enfant placé, Nabil*, âgé de 15 ans aujourd’hui. Une aventure individuelle et familiale.

Comment est née l’envie pour ce métier ?

Ma maman l’exerçait déjà. Donc j’ai toujours vécu avec des enfants. Cette envie m’a rapidement traversé l’esprit. Et j’ai voulu suivre ses pas.
J’ai aussi choisi cette vocation pour avoir un encadrement. J’ai pu bénéficier d’une référente, d’un salaire fixe, d’une indemnité d’entretien journalière.

Faut-il convaincre son mari, ses propres enfants ?

J’en avais parlé une première fois à mes deux fils et à mon mari. Ils n’étaient pas encore prêts. J’ai abandonné un temps le projet. Jusqu’au jour où je leur ai dit : écoutez, j’ai vraiment envie de le faire, êtes-vous partants ? Ils m’ont dit Ok. Car c’est une aventure à vivre tous les 4. J’ai alors commencé les démarches.

Comment s’est passée la première rencontre ?

Un jour, ma référente me téléphone pour me dire qu’un petit garçon de 6 mois me correspondrait parfaitement. Elle avait senti en venant à la maison qu’on avait beaucoup d’amour à donner pour accueillir un enfant à choyer. Je me suis rendue à la pouponnière. Quand j’ai pris le bébé dans mes bras, on s’est regardés tous les deux. Il s’est passé quelque chose. J’ai compris que j’étais prête.

Vous n’avez jamais douté ?

À partir du jour où il a marché, nous avons eu un volcan dans la maison ! Ma référente me répétait : un enfant accueilli, c’est un tsunami. Cela a été compliqué parfois. Mais je me suis toujours accrochée pour lui. C’est un enfant qui a toujours mérité de grandir comme les autres.

Comment ça se passe au quotidien ?

Les enfants placés naissent cabossés en raison de leur mauvais départ dans la vie. Il a toujours été le chouchou à la maison, avec une attention particulière, et il le sait en plus ! Sur le plan financier, je bénéficie d’une allocation mensuelle pour l’habiller, pour son argent de poche, et d’une enveloppe pour ses activités sportives.

Quels sont vos échanges avec ses parents ?

Depuis le début, il ne voit que son papa. On fonctionne avec lui sur le rythme d’une visite par mois “médiatisée”, c’est-à-dire en présence des équipes du Département. Nabil est au courant de toute son histoire, car je n’ai pas le droit de la lui cacher, mais il n’a jamais aimé parler de sa vie.

Comment décrire sa scolarité jusque-là ?

L’école maternelle, dans le privé, où il y avait déjà mes fils, s’est très mal passée. Il était différent, ça n’a pas plu. Bien souvent, ces enfants qui ne rentrent pas dans des cases ont une étiquette... Il est parti au CP en classe ULIS (Unité localisée pour l’inclusion scolaire), et là tout a changé. Il a été compris.

Et l’avenir à ses côtés ?

Même quand je ne serai plus rémunérée, je compte aller jusqu’au bout avec lui. Si bien sûr il veut toujours de moi ! Il faut faire ce métier parce qu’on en a envie. C’est une très belle aventure. Une mission de vie.

La rubrique en vidéo

* Le prénom de l’enfant a été modifié pour préserver son anonymat



Carole à son domicile marseillais



Carole et Nabil



C'est notre frère de cœur

"On l'a toujours considéré comme notre frère de cœur, et lui aussi", résume Nicolas, 29 ans, l'aîné de Carole. "*On l'a même surprotégé. Ce sont des petits fragiles qui nécessitent plus d'attention. L'arrivée d'un enfant placé implique toute la famille. Le métier de maman a bouleversé notre quotidien. Elle n'aurait pas pu le faire sans notre aval. On est très fiers d'elle. Maman est un exemple."*



Nicolas, l'aîné, avec son frère de cœur

Devenir un adulte accompli

Claire et Franck ont grandi avec l'accompagnement du Département, de leur plus jeune âge jusqu'à la vie d'adulte. À travers leurs témoignages, découvrez leur parcours et comment le Département continue de soutenir les enfants confiés, sur le chemin de l'autonomie.



Placé en foyer d'accueil

Franck Galleazzi, 28 ans, a grandi à la maison d'enfants La Chamade, à Aurons, de 6 à 21 ans.

"Avant mon placement, j'étais un enfant unique livré à moi-même. Ma mère, gravement malade, ne pouvait plus s'occuper de moi. Je ne sortais presque jamais et n'allais plus à l'école. C'est mon instituteur qui a donné l'alerte, quand j'avais 6 ans. Mon arrivée à *La Chamade* a été difficile, mais, très vite, ce foyer est devenu ma deuxième famille.

Nous étions huit enfants pour six éducateurs présents au quotidien, qui cuisinaient avec nous et nous apprenaient les gestes simples, comme faire notre lit. J'y ai découvert le partage, l'autonomie et le respect des autres.

À 18 ans, grâce au Contrat Jeune Majeur et à l'accompagnement de mon inspectrice, j'ai pu poursuivre mes études et obtenir une licence en alternance dans le domaine de l'eau.

L'Aide sociale à l'enfance (ASE) m'a soutenu jusqu'à ce que ma situation soit stable. Aujourd'hui, je suis toujours très attaché à *La Chamade*. Membre de l'association, j'y retourne pour les fêtes, mais aussi pour encadrer des week-ends et des camps. Je veux montrer aux enfants qu'on peut réussir sa vie. Ce parcours n'est pas une faiblesse, c'est une force."

Placée en famille d'accueil

Claire Spanos, 37 ans, a été accueillie de l'âge de deux mois et demi jusqu' à ses 19 ans.

"Ma mère travaillait dans un abattoir avec des horaires très difficiles. Elle a décidé de me placer parce qu'elle ne pouvait pas m'élever seule. Je ne lui en ai jamais voulu : nous avons toujours gardé de bonnes relations. J'ai eu la chance de grandir dans une famille d'accueil formidable, avec trois enfants biologiques et un autre enfant placé. Nous étions tous traités à égalité. Ma maman d'accueil, que j'ai toujours surnommée "ma tatie", m'accompagnait en sorties scolaires et m'emmenait en vacances d'été. Sa bienveillance m'a donné confiance en moi et ouvert sur le monde.

Quand mes amies se plaignaient de leurs parents, je leur répondais que j'étais parfaitement bien avec ma tatie ! Ce cocon m'a aussi appris à me débrouiller seule. J'ai commencé à travailler à 17 ans et poursuivi de longues études, puis vécu dix ans à Paris avant de revenir à Marseille. Aujourd'hui diplômée en natation et formée en sophrologie, je transmets ma passion à tous les âges. Mes parents d'accueil sont décédés, mais le lien avec leurs enfants est resté intact. Nous sommes frères et sœurs pour toujours. Le placement a été ma chance."



Le Département accompagne les jeunes au-delà de leur majorité

UN ENFANT VOUS PARAIT EN DANGER ?
04 13 31 13 31
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
HORS HORAIRES LE 119

Le Contrat Jeune Majeur (CJM) : construire son avenir (18-21 ans)

Avec son éducateur, le jeune définit son projet d'études, de formation ou d'emploi, et bénéficie d'un accompagnement humain, matériel et financier. Le dispositif peut aller jusqu'à 21 ans, avec des relais possibles ensuite selon sa situation.

Les "Services de suite" prennent le relais (21-25 ans)

Durant cette période, des associations partenaires prennent le relais pour accompagner les jeunes vers l'autonomie. Parmi elles, on peut citer :



LA TOULINE (Apprentis d'Auteuil) : permet de rompre l'isolement et de construire un projet de vie stable.



L'ESPACE JEUNES (ADDAP 13) : favorise l'accès à la formation et permet de résoudre les difficultés du quotidien.



TRAIT D'UNION (Association Chapitre 2) : propose un accompagnement personnalisé vers la vie active.



LE GEPIJ (Groupement d'éducateurs pour l'insertion des jeunes) **:** lève les freins à l'insertion, notamment liés au logement ou à la justice, pour accéder à un emploi durable.



L'ADEPAPE 13 : accompagne les jeunes confiés ou anciennement confiés à l'ASE. Elle les soutient dans leurs démarches, leur accès au logement, à la formation et à l'emploi. Elle défend également leurs droits et leur permet d'accéder à des loisirs.



Un espace de parole pour les jeunes de l'ASE

Créé à l'initiative du Département, le Conseil des jeunes pour la protection de l'enfance (CJPE) réunit tous les volontaires de 9 à 21 ans concernés par une mesure d'Aide sociale à l'enfance. Ils peuvent proposer des idées et contribuer à améliorer l'accompagnement des enfants confiés.



"Nous avons l'ambition d'aller bien plus loin dans l'accompagnement de ces enfants fragilisés, avant et après l'ASE. Le Département organise donc, les 18 et 19 novembre, les toutes premières Assises de la protection de l'enfance. Deux journées d'échanges et de réflexion réunissant les acteurs du secteur autour d'une ambition commune : mieux protéger les enfants et leur garantir des parcours de vie stables et sécurisés."

Agnès Amiel
Déléguée à la Protection maternelle et infantile, à la Famille et à l'Enfance



Lambesc

UN ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DE POINTE

Depuis septembre 2026, la commune est équipée d'un établissement sportif et culturel majeur : l'Espace Harmonie, qui abrite également le nouveau dojo David Douillet. Le complexe réunit une salle de spectacles de 400 places, dont plusieurs accessibles aux personnes à mobilité réduite, une scène de 130 m² et un centre réservé aux arts martiaux sur plus de 800 m². Le nouvel espace bénéficie du label "Bâtiment Durable Méditerranéen" Bronze, en étant équipé de 200 m² de panneaux photovoltaïques et 200 m² de toiture végétalisée.

Vous ne le savez peut-être pas, mais le Département est derrière des centaines de projets, chaque année, au cœur de vos communes. Découvrez ce que nous faisons pour vous, chez vous.

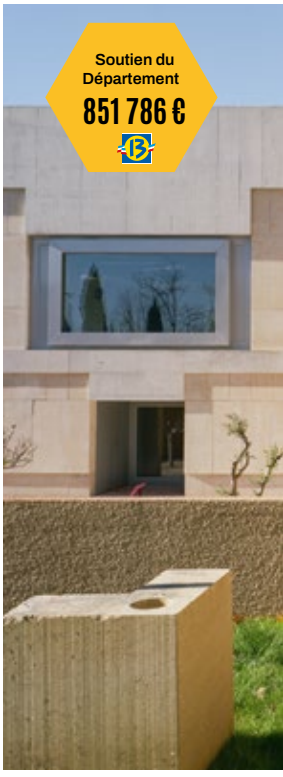
Au cœur commun



Eygalières

UNE CRÈCHE PLUS SOBRE EN ÉNERGIE

La crèche municipale a été rénovée pour améliorer sa performance énergétique et le confort des enfants. Parmi les aménagements réalisés, la désimperméabilisation des sols et l'installation de rideaux occultants permettent de mieux préserver la fraîcheur l'été. Les travaux ont également permis la création d'une salle de réunion. Pour soutenir ce projet, le Département a subventionné 70 % du coût total du chantier.



Soutien du Département
1,4 M€



Mollégès

UN CENTRE DE LOISIRS FLAMBANT NEUF

Depuis quelques mois, Mollégès est doté d'un centre de loisirs flambant neuf. Capable d'accueillir une centaine d'enfants de la maternelle au CM2, ce nouvel équipement a été bâti selon des critères environnementaux exigeants. Encadrés par des animateurs qualifiés, les enfants participent à des activités variées et ludiques, conçues en lien avec les projets pédagogiques et éducatifs de la structure.

des
nes



Coudoux

LA BASTIDE NEUVE, NOUVEL ÉCRIN CULTUREL

Lieu moderne et fonctionnel, la Bastide neuve est le nouvel espace culturel de Coudoux. Il a ouvert ses portes à de nombreuses activités associatives et accueille la Maison des jeunes et de la culture, ainsi que des cours de l'école de musique. Un équipement de proximité de près de 500 m² très fréquenté par les jeunes Coudoucens, que le Département a financé à hauteur de 50 % du budget total.

Soutien du Département
638 324 €

Auriol

De nouveaux équipements au stade Christophe Joly

Utilisé par de nombreux pratiquants venant du club de foot, des établissements scolaires ou des associations sportives, le stade Christophe Joly a fait peau neuve avec de nombreux travaux. La pelouse synthétique a été entièrement remplacée, les réseaux de drainage et d'eaux pluviales ont été rénovés et de nouveaux vestiaires sont venus remplacer les bungalows existants.

Soutien du Département
178 000 €

Saint-Andiol

Plus de confort pour les élèves de Jean-Moulin

Pour améliorer le confort des élèves et réduire les dépenses énergétiques, la commune a réalisé des travaux à l'école Jean-Moulin.
Les façades ont été isolées par l'extérieur et les anciennes fenêtres par du double vitrage.

Soutien du Département
207 000 €

Maussane-Les-Alpilles

Une maison de santé pour renforcer l'accès aux soins

La maison Priaulet, transformée en maison de santé pluridisciplinaire, accueille de nouveaux professionnels sur près de 600 m². Ce projet, soutenu par le Département, améliore l'accès aux soins des habitants.

Soutien du Département
234 639 €

Fontvieille

Extension de la salle polyvalente

Pour compléter l'offre de loisirs de la salle polyvalente Yvonne-Étienne-Moulin, une extension a été créée. Un dojo de 300 m² accueille différents sports comme le karaté, la boxe ou la gymnastique, mais aussi le yoga ou d'autres pratiques douces ou sportives.

vos élus ont voté

Bouches-du-Rhône

1 14,5 millions d'euros pour les collèges

PORTÉ PAR
Béatrice Bonfillon
Conseillère départementale déléguée aux Collèges



Le Conseil départemental a approuvé deux opérations de rénovation de collèges pour un montant de 14,5 millions d'euros.
Le collège Jacques-Monod des Pennes-Mirabeau va faire l'objet d'une réhabilitation pour améliorer sa performance énergétique, d'une extension de la demi-pension et d'une mise en accessibilité PMR. De son côté, le collège Mont-Sauvy à Orgon sera doté d'une nouvelle salle polyvalente et d'un préau plus grand.

Bouches-du-Rhône

2 12 millions d'euros pour accompagner les communes

PORTÉ PAR
Martine Vassal
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône



Plus de 12 millions d'euros ont été votés en faveur de la transition écologique des communes le 25 septembre dernier. Ces financements permettront notamment la construction d'un groupe scolaire à Simiane-Collongue, la rénovation énergétique d'une école à Carry-le-Rouet, la rénovation de l'Hôtel de Ville et d'un stade à Éguilles. Au total, 47 communes vont bénéficier du soutien de la collectivité.

INFORMATIONS FINANCIÈRES obligatoires

Le Département met à la disposition du public : le budget supplémentaire, rapport annexe et délibération 2026 ainsi que le compte administratif, rapport annexe et délibération pour l'exercice 2025, les données synthétiques sur la situation financière de la collectivité, ainsi qu'une présentation brève retraçant les informations financières essentielles relatives au compte administratif.
Ces documents peuvent être consultés à l'Hôtel du Département, 52 avenue de Saint-Just, 13004 Marseille, service de la Documentation, direction des Services généraux (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h).

	Informations financières - ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/habitant	1 155 €
2	Recettes réelles de fonctionnement/habitant	1 250 €
3	Dépenses d'équipement brut/habitant	120 €
4	Encours de dette/habitant [1 2]	1 187 €
5	DGF/habitant	140 €
6	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement [3]	19,2 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement [3]	97,6 %
8	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement [1]	9,6 %
9	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement [1 2 3]	94,9 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement [1 3]	7,4 %

(1) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.
(2) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificatives pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594A et 1595 du code général des impôts.
(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner

Le GROS chiffre

60 000

C'est le nombre de visiteurs de l'exposition "Le Passage de Vénus," au musée départemental Arles Antique.



« *Vénus d'Arles, Le Louvre 1992* » © Atelier Lucien Clergue, Saif, 2026

L'exposition clôturée le 31 octobre dernier a enregistré un immense succès. Ouverte depuis le 24 avril, elle a mis à l'honneur la célèbre statue romaine d'Aphrodite, découverte à Arles en 1651, entourée d'œuvres antiques, modernes et contemporaines.

TOUTES LES INFOS CULTURE

Les tribunes

GROUPE PROVENCE UNIE

LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE, UN PÔLE DE STABILITÉ AU SERVICE DES PROVENÇAUX

Dans une période marquée par les incertitudes nationales et par des contraintes financières toujours plus fortes imposées aux collectivités, le Groupe Provence Unie défend une conviction simple : nos communes ont plus que jamais besoin d'un Département fort, stable et connecté à la réalité quotidienne de nos territoires.

Alors que l'État réduit progressivement son soutien aux collectivités, le Département des Bouches-du-Rhône demeure un partenaire solide des communes. Cette solidité est confirmée par l'agence de notation Fitch Ratings : avec une note A+ assortie d'une perspective stable, les Bouches-du-Rhône figurent parmi les Départements français bénéficiant des meilleures notations financières. Cette note correspond par ailleurs au niveau maximal que le Département peut actuellement atteindre compte tenu de la notation de l'État français. Le redressement budgétaire engagé nous permet ainsi de préserver notre capacité d'action et d'être pleinement au rendez-vous des investissements indispensables au développement de nos communes et à la qualité de vie de leurs habitants.

C'est tout le sens de l'aide aux communes. Écoles, équipements sportifs, espaces publics, culture, sécurité, transition écologique : partout en Provence, le Département accompagne les projets qui améliorent concrètement la vie quotidienne. Nous faisons le choix de la confiance envers les Maires, parce qu'ils connaissent les réalités locales, les contraintes auxquelles ils sont confrontés et les attentes de leurs habitants. Si le Département n'a pas vocation à décider à leur place, il tient à leur donner les moyens d'agir.

Cette proximité constitue l'ADN de Provence Unie. Dans chacun de nos cantons, nos élus sont présents sur le terrain, aux côtés des habitants, des maires, des associations et des forces vives. Être un élu départemental, c'est écouter, accompagner et apporter des réponses concrètes : c'est cette conception du mandat local que nous défendons.

La rentrée dans nos collèges en est une nouvelle illustration. Sous l'impulsion de Martine Vassal, Présidente du Département, et de Béatrice Bonfillon-Chiavassa, Conseillère départementale déléguée aux Collèges, notre collectivité poursuit son engagement auprès des jeunes et de leurs familles. Kit de fournitures pour les 105 000 collégiens, ordinateur portable et calculatrice pour les élèves entrant en 6e, carte CJeune de 150 euros, restauration scolaire maintenue à 3 euros : dans une période où le pouvoir d'achat reste une préoccupation majeure, le Département protège concrètement les familles et agit pour donner à chaque jeune les mêmes chances de réussir.

Protéger et accompagner, c'est aussi agir dès les premières années de la vie. Avec Agnès Amiel, Conseillère départementale déléguée à la Protection maternelle et infantile, à la Famille et à l'Enfance, les Assises départementales de la petite enfance, organisées le 18 novembre 2026, s'inscrivent dans cette ambition. Elles permettront de réunir les acteurs autour des enjeux essentiels que sont la santé du jeune enfant, les 1 000 premiers jours, la prévention, l'accueil et l'accompagnement à la parentalité. Autant de missions pour lesquelles le Département agit déjà quotidiennement au plus près des familles.

Des premiers jours de la vie à l'autonomie, de nos collèges à l'accompagnement de nos aînés, des solidarités humaines à la solidarité entre les communes, le Département est cette collectivité du quotidien qui protège, investit et rassemble.

Dans un contexte national incertain, Provence Unie continuera de tenir ce cap : la proximité, la responsabilité budgétaire et la confiance accordée aux maires. Pour que le Département demeure ce point d'appui solide dont nos communes ont besoin et cette force de protection sur laquelle les Provençaux peuvent compter.

Lionel de Cala, président du groupe Provence Unie, conseiller départemental et maire d'Allauch
Tél. 04 13 31 29 52
lionel.decala@departement13.fr

GROUPE L'UNION DE LA GAUCHE, DES ÉCOLOGISTES ET DES CITOYENS

À l'heure où nous bouclons ce numero d'Accent, la tribune ne nous est pas parvenue.

Anthony Krehmeier, Président du groupe Union de la gauche,des écologistes et des citoyens.
Tél. : 04 13 31 35 47
anthony. krehmeier@departement13.fr

GROUPE La Provence qu'on aime

LE VERSEMENT DE LA PCH DOIT DÉSORMAIS DEVENIR UNE PRIORITÉ

Depuis des mois, les Provençaux nous interpellent sur les retards - de plus en plus importants - dans le versement de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Problèmes de numérisation des dossiers, dysfonctionnements informatiques, réorganisation et travail de paramétrage et manque de personnel : ces difficultés devaient être réglées avant l'été. Qu'en est-il aujourd'hui ? Silence radio de l'exécutif départemental qui abandonne les personnes en situation de handicap dans la détresse. Notre groupe reçoit et accompagne des dossiers restés sans réponse et réaffirme que le versement de la PCH doit désormais devenir une priorité.

Marie-Pierre Callet, Présidente du groupe
La Provence qu'on aime - Tél. : 04 13 31 09 25
mariepierre.callet@departement13.fr

GROUPE PROVENCE AU CŒUR
HORIZONS, RENAISSANCE

ASSOCIATIONS : LA MÉTROPOLE RECULE, LE DÉPARTEMENT TIENT BON

Pendant que la Métropole s'enlise dans ses difficultés budgétaires et sacrifie les associations, le Département reste un acteur stable, présent au plus près des habitants. Pour Provence au Cœur, les associations ne sont pas une variable d'ajustement.

Cyrille Blint,
Président de groupe Provence au cœur
Tél. : 04 13 31 09 07 - contact@rudisuhli-blint.fr

GROUPE COMMUNISTE
POUR UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

UN BUDGET AU SERVICE DES HABITANT.ES

Le Conseil départemental vote son budget en cette fin d'année, avec une part consacrée à l'action sociale en baisse. Ce sont des milliers de familles, de personnes en situation de handicap ou qui cherchent un emploi qui ne sont pas accompagnées comme elles le devraient. Nous défendrons un financement à la hauteur pour celles et ceux qui devraient être la priorité.

Audrey Garino Tél. : 04 13 31 16 11
audrey.garino@departement13.fr

NON INSCRITE

L'écologie n'est plus une conviction : c'est une responsabilité. Dans les Bouches-du-Rhône, nos décisions engagent l'eau, la santé, le logement et l'avenir. Élue écologiste , je veux agir avec vous, au plus près du réel, pour un territoire plus juste et durable. Parlons-en.

Nouriati Djambae, élue écologiste indépendante
Tél. : 04 13 31 29 74 - nouriati.djambae@departement13.fr



© FABRICE PAVANELO

On vous emmène en Camargue

À chaque numéro, nous vous emmenons découvrir les trésors de notre département à travers ses territoires. Culture, balades, curiosités, visites, découvertes… chaque lieu est un trésor de surprises qu'il faut prendre le temps de découvrir.

Aujourd'hui, direction la Camargue, entre riz, marais salants et grands espaces.

Le riz de Camargue, une histoire qui a un grain

C'est une histoire un peu folle que celle du riz de Camargue. Débutée au 16e siècle, elle a trouvé son apogée dans les années 50. Le petit or blanc a même connu les honneurs en étant distingué par l'Indication géographique protégée (IGP) en 2000.


© RAY WILSON


© RAY WILSON

Le riz de Camargue regroupe près de 180 producteurs sur un peu moins de 13 000 hectares, et contribue pour près de 25% à la production française rizicole.


© RAY WILSON


© MAISON DU RIZ

Fin des années 40, la riziculture s'installe en Camargue.

Lorsqu'il lance les essais de culture rizicole au 16e siècle, Henri IV n'imaginait pas, que trois siècles plus tard, ce petit grain serait encore la star de la Camargue. Planté à l'époque pour endiguer la salinisation des terres, cette tentative avortée va pourtant être réitérée et réussie à partir de la Seconde Guerre mondiale.

Merci Napoléon III

Mais pour arriver à faire pousser quelque chose sur une terre envahie par le sel et les moustiques, il faudra attendre Napoléon III. Suite à la crue de 1856 en Camargue, il ordonne des travaux gigantesques qui favoriseront le lancement de la viticulture, de la culture céréalière et l'élevage de moutons.

Un savoir-faire indochinois

Pourtant, le petit grain ne sera cultivé qu'à partir de 1941 avec l'arrivée d'Indochinois en terre camarguaise. Employés dans des usines de poudre et d'armement, souvent contraints de rester sur place, certains vont apporter leur savoir-faire rizicole. Le grenier à riz de la France va bientôt être plein grâce notamment à l'aide économique du Plan Marshall lancé après-guerre*. Les travaux d'assainissement et d'irrigation vont permettre à la France, jusque dans les années 60, d'être en autosuffisance de riz.

La Camargue face au monde

La compétitivité et les crises successives vont pourtant sonner le glas des heures de gloire. Le riz camarguais va petit à petit être remplacé dans le cœur et l'assiette des Français, par une concurrence étrangère bien moins chère, mais souvent de moindre qualité. Dans les années 80, il ne reste plus que 3 000 hectares de terre consacrés à la culture du riz. Pourtant, le riz de Camargue résiste encore et toujours aux vicissitudes économiques. Son atout principal ? Sa qualité, qui sera reconnue en 2 000 en devenant la première céréale en France à bénéficier de l'indication géographique protégée. Mais la filière reste fragile en raison de la concurrence étrangère et des changements climatiques.

Depuis 1985, elle peut compter sur les efforts de l'association du Centre français du Riz, soutenue par le Département, dont l'objectif est de pérenniser le développement de la céréale, tout en créant de nouvelles variétés.

*Le Plan Marshall est un programme américain d'aide économique et financière, lancé après la Seconde Guerre mondiale pour reconstruire l'Europe.

Des noms bien de chez nous

Parmi la soixantaine de variétés de riz connus, certains pourtant se distinguent par leur spécificité et... leur nom ! Le Cigalon est la variété la plus emblématique, alors que l'Agachon présente une excellente tenue à la cuisson. Le Beauduc lui est rond et apprécié pour sa résistance naturelle, alors que l'Arelate est particulièrement utilisée en restauration collective. Et grâce à ses 4 contrôles annuels, le riz de Camargue reste le plus propre au monde !

LES INCONTOURNABLES

Terre de traditions

Dominée par son église forteresse du XII[e] siècle, la capitale de la Camargue est un haut lieu de la culture gardiane et des traditions provençales. Fêtes votives, férias, festivités autour du cheval et du taureau animent tout au long de l'année les rues, les arènes et les plages des Saintes-Maries-de-la-Mer. Fin mai, le Pèlerinage des Gitans constitue l'un des plus grands rassemblements religieux et culturels d'Europe, qui attire entre 20 000 et 25 000 personnes.



© Parc du Pont de Gau

Au plus près des oiseaux

Au-delà des traditions, ce territoire est également un trésor de biodiversité. Au nord des Saintes-Maries-de-la-Mer, le Parc ornithologique du Pont de Gau déroule plus de 6 km de sentiers aménagés avec tours d'observation et panneaux thématiques. Entre étangs, marais, roselières et sansouïres, les visiteurs peuvent observer de nombreuses espèces d'oiseaux, dont des centaines de flamants roses. L'hiver est la saison des canards - colvert, siffleur, souchet…-, et dans la roselière, on trouvera la grande aigrette, le roitelet huppé ou le martin-pêcheur. C'est aussi le début des parades nuptiales chez le flamant rose. Le parc abrite un centre de soins qui reçoit chaque année environ 500 oiseaux blessés.

Tarifs : 8,50 € et 5 € pour les enfants de 4 à 12 ans.
RN 570, Quartier Pont de Gau
www.parcornithologique.com

BALADE AUTOUR
DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER



• La digue à la mer

À la découverte des paysages de la basse Camargue, entre mer et marais

Construite en 1859 pour protéger la Camargue des intrusions marines, la digue est accessible en vélo, à pied ou à cheval. La piste, en lisière de la Réserve nationale de Camargue, vous emmène des Saintes-Maries-de-la-Mer jusqu'au phare de la Gacholle en longeant de belles étendues sauvages. Dans le bâtiment qui jouxte le phare, des bénévoles de la Société nationale de Protection de la nature animent un point d'accueil et d'information et y organisent des expositions. Après le phare, il est possible de continuer jusqu'à Beauduc (4 km).

> 24 km AR - À pied : 4/5h – À vélo : 2h30/4h

Attention ! *Vous êtes dans la Réserve nationale de Camargue. Restez sur la digue et les chemins indiqués.*

La balade en vidéo



• Entre le bac du Sauvage et Cacharel

Une boucle à vélo le long du petit Rhône, et des étangs de Consécanière et des Impériaux

Au départ des Saintes-Maries-de-la-Mer, l'itinéraire longe le petit Rhône qu'il franchit à deux reprises. D'abord par le bac du Sauvage qui perpétue la tradition séculaire du franchissement du Petit Rhône : guidé par un câble tendu entre les deux rives, il embarque piétons, cyclistes, chevaux et jusqu'à 8 voitures pour une traversée (gratuite) de deux minutes. La route file ensuite jusqu'au pont de Sylvéréal, construit en 1956 pour remplacer le bac assurant la liaison entre Grande Camargue et Petite Camargue, ou Camargue gardoise. On emprunte ensuite la jolie route de Cacharel qui longe sur 10 km l'étang de Consécanière puis la Réserve départementale des Impériaux.

> Boucle de 30 km - En vélo : 2h30/4h

Attention ! *Cet itinéraire est sur route goudronnée : prudence au niveau de la D58 (avant le pont de Sylvéréal) et de la D570 (au carrefour de Pioch-Badet).*





• Le tour du Vaccarès

Une plongée au cœur de la Réserve nationale et du Parc des étangs

La plus grande zone humide d'Europe compte des dizaines de plans d'eau majeurs dont le plus vaste, l'étang du Vaccarès, s'étend sur près de 6 500 ha. Prévoir deux jours (et un hébergement) pour faire le tour à vélo de cette petite « mer intérieure », paradis des oiseaux et véritable sanctuaire pour la biodiversité. L'itinéraire longe la Réserve départementale des Impériaux, entre le Vaccarès et la mer, qui fait partie du Parc des Étangs de Camargue (3 800 hectares acquis par le Département des Bouches-du-Rhône) où l'on dénombre 285 espèces d'oiseaux d'intérêt majeur, plus de 1 500 espèces d'insectes et quantité de plantes rares comme le myosotis ténu ou la zostère naine.

Retrouvez toutes les balades sur :
www.saintesmaries.com/brochures-documents (fiches randonnées)
Brochures également disponibles à l'Office de Tourime, 5 av. Van Gogh 13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer



On fête Noël !

À l'approche des fêtes de Noël, le Département se mobilise pour faire vivre les traditions provençales et partager toute la magie de l'Avent. Concerts gratuits, marchés de Noël et animations festives sont autant d'occasions de se retrouver et de célébrer ensemble la richesse de notre patrimoine.

Dans ces pages, vous découvrirez également une idée de recette pour réaliser chez vous un bon gâteau à l'orange, ainsi que notre traditionnelle rubrique "En Provençal" qui nous dévoilera les secrets de la veillée calendale.



LES CHANTS DE NOËL

3>22 décembre

★ 59 CONCERTS GRATUITS ★
ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Du 3 au 22 décembre, la tournée des Chants de Noël organisée par le Département repart de plus belle dans les communes des Bouches-du-Rhône.



Quelque 59 concerts gratuits vont résonner dans les églises, les théâtres et salles de concert du territoire pour vous faire vivre la magie de l'Avent. Ce véritable tour du monde musical vous emmène cette année à la découverte de 6 formations qui vont vous faire voyager de Brodway à la Louisiane en passant par le Brésil ou la Corse.

Vous retrouverez également les traditionnels chants Gospel, ainsi que les sonorités de la Méditerranée avec le "Noël de la Mer". Le Département vous attend nombreux pour partager de beaux moments de joie en attendant les fêtes !
Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Tout le programme

Venez fêter les traditions provençales

à l'Hôtel du Département



Le 12 décembre, dès 14h, au cœur d'un véritable village de Noël provençal, place à une grande fête des traditions, populaire et ouverte à tous.

Tout au long de l'après-midi, dans un décor féérique, petits et grands pourront partir à la rencontre des artisans qui font vivre notre patrimoine, des savoir-faire et des coutumes transmis de génération en génération et qui donnent à Noël cette saveur incomparable.

Ateliers manuels, exposition du Museon Arlaten, jeux, dégustation en lien avec les 13 desserts, découvrez les traditions provençales comme vous ne les avez jamais vues !



Une veillée calendale à partir de 18h

Si vous souhaitez prolonger les festivités, restez avec nous pour la grande veillée calendale !

Sous la houlette de l'association « Le Blé de l'Espérance – Maguy Roubaud », spectacle, musique et chants vous attendent pour une belle soirée placée sous le signe des rites qui marquent le début des célébrations de Noël en Provence.

Nous vous attendons très nombreux pour ce beau moment ! .

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
Le programme complet sur departement13.fr

On sort !

Les marchés et villages de Noël



Aix-en-Provence

Du 13 novembre au 31 décembre 2026

Le prestigieux cours Mirabeau s'apprête à vibrer au rythme des fêtes. Sous ses platanes illuminés, une quarantaine de chalets en bois mettront à l'honneur les créateurs de la région et les spécialités culinaires locales. Pour prolonger l'expérience et s'immerger totalement dans la culture provençale, le voyage se poursuit à quelques pas de là :

- **Le Marché des 13 Desserts** s'installe sur la place François Villon dès le mois de décembre.

Horaires : Tous les jours de 10h à 20h. Nocturnes jusqu'à 21h30 les vendredis et samedis.

- **La Foire aux Santons** prend ses quartiers sur l'esplanade Cezanne.

Allauch

Les temps forts de Noël

- **La Descente des Bergers** (24 décembre) : Une procession nocturne historique où un troupeau de moutons et des figurants en costumes d'époque défilent au son des tambourins.

- **La Crèche animée de Gilbert Orsini** (du 14 novembre au 24 janvier) : plus grande crèche animée de France, elle présente plus de 800 santons pour faire revivre la Provence d'autrefois.

- **La Fête de l'Âne** (6 décembre) : une journée festive et piétonne avec foire artisanale et animations traditionnelles.

- **Le Grand Marché de Noël** (12 et 13 décembre) : un week-end complet au cœur du Vieux-Village dédié à l'artisanat d'art et à la gastronomie locale.

Retrouvez l'agenda complet de Noël dans les Bouches-du-Rhône sur myprovence.fr

MARCHÉS DE NOËL

Arles
LES CALEND'ARLES (VILLAGE DE NOËL) : DU 4 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

Aubagne-en-Provence
MARCHÉ DES SANTONNIERS ET CÉRAMISTES : DU DIMANCHE 15 NOVEMBRE AU LUNDI 28 DÉCEMBRE

Cassis
DU VENDREDI 11 AU DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

Istres
DU VENDREDI 18 AU DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

La Ciotat
DU VENDREDI 11 AU JEUDI 24 DÉCEMBRE

Port-Saint-Louis-du-Rhône :
VILLAGE DE NOËL DES ENFANTS : DU LUNDI 21 AU MERCREDI 23 DÉCEMBRE

Saint-Rémy-de-Provence :
- SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL DES PÉQUÉLETS

- DU VENDREDI 18 AU DIMANCHE 20 DÉCEMBRE : GRAND MARCHÉ DE NOËL TRADITIONNEL

Salon-de-Provence
DU 28 NOVEMBRE AU 30 DÉCEMBRE

Sénas
SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Venelles
DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

La Régalade

Le gâteau à l'orange de Manon



La recette

Pour 6 à 8 personnes

- 1 orange
- 100 g de sucre
- 125 g de poudre d'amande
- 1/2 sachet de levure chimique
- 2 œufs

La préparation

Faire bouillir une orange pendant une heure

La mixer

Ajouter 125 g de poudre d'amandes, 100 g de sucre, deux œufs.

Mixer à nouveau

Ajouter un demi sachet de levure chimique

Bien mélanger

Mettre la préparation dans un moule bien beurré et fariné

Faire cuire au four 35 minutes à 180°

Régalez-vous !

La recette en vidéo

L'accent provençal

Lou gros soupa, qu'es acò ? *

En Prouvènço, lou gros soupa tradiciounau es un soupa maigre, valènt-à-dire sènso viando, parteja en famiho la vèio de Nouvè alentour de la famouso taulo calendalo : sei trei touaio, soun candelié dei trei begié, sei trei coupello emé lou blad de Santo Barbo. Si li manjo sèt tian fa, segound cadun, de liéume (cardo, espinarc, àpi, carchofo…), anchouiado, meleto, cacalauso, pèis (marlusso en raito), adobo de poupre, poutargo, couquihàgi… S'acabo pèr lei trege dessèr emé poumpo à l'òli, nougat negre e blanc, pachichoi (nouèio-avelano, amendo, passariho, figo seco) e, coumo voulès, pasto de coudoun, dàti, prunèu, verdau, mandarino, clementino, aràngi, poumo, pero, rasin fres, banano, ananas, calissoun, marsihoto, papihoto … lou toutun acoumpagna d'un bouon vin, dous vo cue.

En Provence, le gros souper traditionnel est un dîner maigre, c'est-à-dire sans viande, partagé en famille la veille de Noël autour de la fameuse table calendale : ses trois nappes, son chandelier à trois bougies, ses trois coupelles avec le blé de la Sainte-Barbe. Il se compose de sept plats avec, selon chacun, légumes (cardes, épinards, céleri, artichauts …), anchoïade, omelette, escargots, poissons (morue en raïte), daube de poulpes, poutargue, coquillages… Il s'achève par les treize desserts avec pompe à l'huile, nougats noir et blanc, quatre mendiants (noix-noisettes, amandes, raisins secs, figues sèches) et, au choix, pâte de coing, dattes, pruneaux, melon vert, mandarines, clémentines, oranges, pommes, poires, raisin frais, bananes, ananas, calissons, marseillottes, papillotes … le tout accompagné d'un bon vin, doux ou cuit.

Jean-Michel Turc
Professeur certifié de langue provençale
Cité Scolaire Internationale de Marseille

CALENDAU, CALENDALO - "De Nouvè, que fa partido de Nouvè" d'aquito lou "pan calendau", la "vihado calendalo", la "taulo calendalo" … Calendau es tambèn l'eros epounime dóu dousèime cap-d'obro bilingo (prouvençau-francés) de noueste Prèmi Nobel de literaturo Frederi Mistral, pareissu en 1867 e revira en espagnòu, catalan, italian emai alemand.

CALENDAL, CALENDALE – "De Noël, qui appartient à la Noël" d'où le "pain calendal", la "veillée calendale", la "table calendale" … Calendal est également le héros éponyme du deuxième chef-d'œuvre bilingue (provençal-français) de notre Prix Nobel de littérature Frédéric Mistral, paru en 1867 et traduit en espagnol, catalan, italien et allemand.



* Qu'est-ce que le gros souper ?



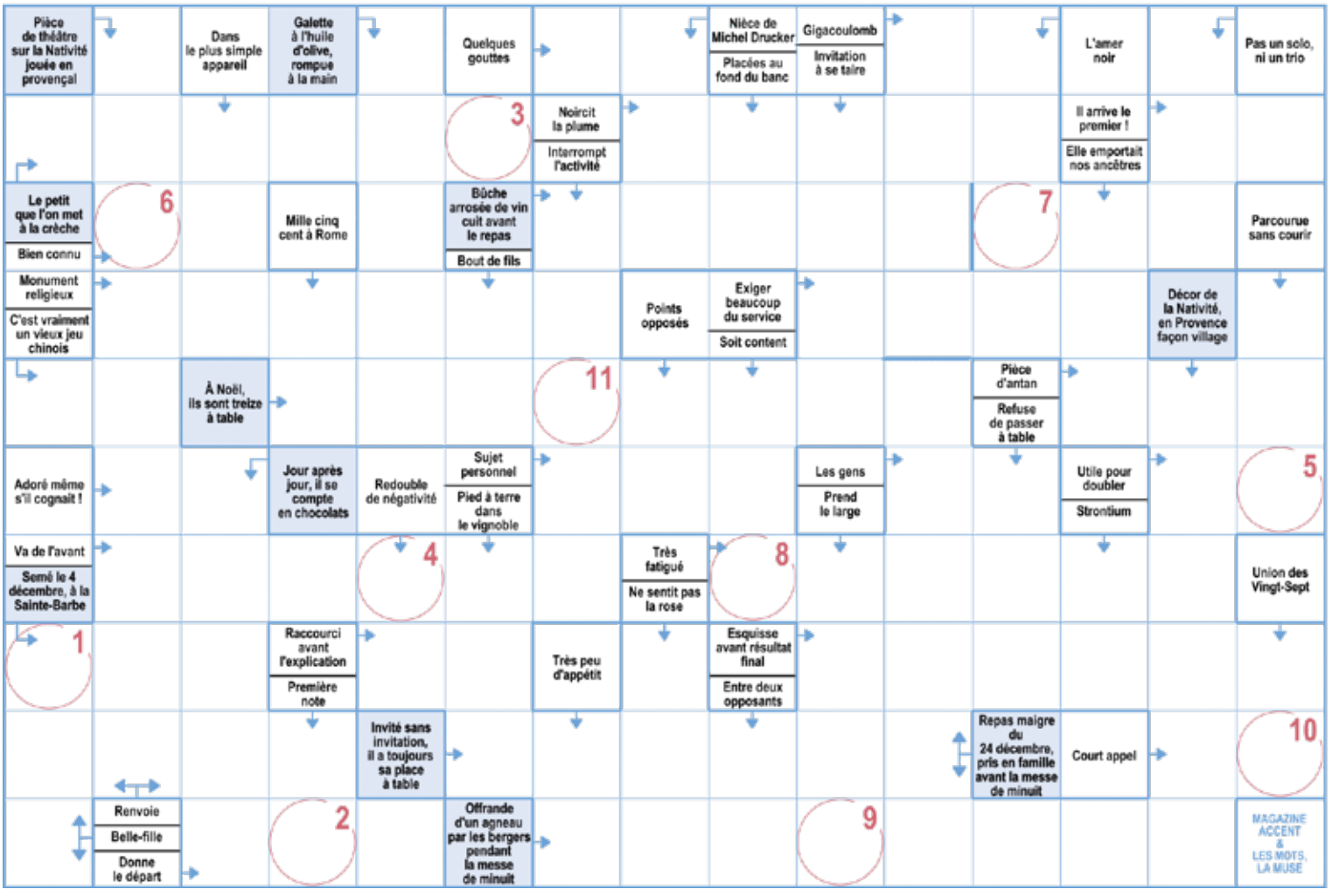
À vous de jouer !

Par Anaëlle Imbert - ©Les Mots, la Muse

Mots fléchés

Les traditions provençales de Noël

TEXTE MYSTÈRE : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11





Sudoku

4		2						7
				8		4	2	
	5		3		2			6
	9			3			5	
5		3		6		7		8
	7			1			6	
9			4		6		3	
	1	5		7				
2						8		9

Facile

les solutions

		7	8	6	1			
		8			3			
5	6			9			1	
1				7			8	5
			3	4	5			
6	3			1				7
	5			2			9	8
			6			5		
			5	3	7	1		

Moyen



ABONNEZ-VOUS !

- En utilisant ce flash code
- En vous rendant sur le site departement13.fr
- En renvoyant ce coupon à : Accent - Hôtel du Département 52, avenue de Saint-Just - 13256 marseille cedex 20

Retrouvez la version audio d'accent sur departement13.fr

Commandez la version braille d'accent en écrivant à : accents@departement13.fr

☐ Mme ☐ M

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Mail .....

☐ Je souhaite recevoir Accent par courrier

☐ Je souhaite recevoir par mail les actualités du Département

En vertu du RGPD entré en vigueur le 25 mai 2018 : Vos données sont strictement personnelles, vous en restez maître et propriétaire. Vous possédez un droit de rétractation, de rectification et de sup-pression de ces données. Les données collectées serviront uniquement à communiquer des informations relatives aux politiques publiques du Département

DÉPARTEMENT
BOUCHES-DU-RHÔNE

TOUCHE PAS À MES TRADITIONS

